

Fiche demande

Etablissement : CHS ERSTEIN		N° demande : 012 / 2026 / 60092
Nom :		
Matricule :	Date de naissance : 28/11/1975	Date entrée FPH : 18/09/2006
Statut : Titulaire	Temps de travail : 80 %	Temps de service : 11 ans et 2 mois
Grade : ORTHOPHONISTE		
Diplôme :		
Adresse :		

Organisme : 526861	UNIVERSITE DE STRASBOURG
NDA : 42670409067	Catégorie : SECTEUR ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
Caractère : Continu	Dates de formation : du 07/09/2026 au 28/05/2027
Répartition :	Coût module : 2 940 €
Durée PC : 242 jours	Durée totale : 242 jours Coût horaire :

Prise en charge demandée : du 07/09/2026 au 28/05/2027	
Nature : Dossier classique	CGR : 02/07/2026 Décision : Sans décision
Intitulé : MASTER PSYCHOLOGIE - FICHE NATIONALE	
Diplôme visé : MASTER PSYCHOLOGIE - FICHE NATIONALE	
Niveau visé : Niveau 7 - Master (ex Niveau I)	

09 / 2026	10 / 2026	11 / 2026	12 / 2026	01 / 2027	02 / 2027	03 / 2027	04 / 2027	05 / 2027
24 jours	25 jours	30 jours	25 jours	30 jours	25 jours	30 jours	25 jours	28 jours

Droits utilisés : 0.0 jours	Durée non indemnisée : 0.0 jours	Droits restants : 360.0 jours
------------------------------------	---	--------------------------------------

Exercice	Poste	Pédagogie	Déplacement	Indemnité	Total
2026	CFP (350)	1 263,47 €	0 €	13 429,76 €	14 693,23 €
2027	CFP (350)	1 676,53 €	0 €	17 820,25 €	19 496,78 €
Total :		2 940 €	0 €	31 250,01 €	34 190,01 €

Hébergement : **Repas :** **Transport :** **Subrogation pédagogie :** 2 940 €

Récapitulatif des dossiers de l'agent :

012 / 2018 / 60020	DC	ANIMATEUR/PRATICIEN EN PSYCHOPHONIE M-L AUCHER		
012 / 2026 / 60092	DC	MASTER PSYCHOLOGIE - FICHE NATIONALE	Refus	32 jours
			Sans décision	242 jours

ANFH : Demande de prise en charge Congé Formation professionnelle

Volet A : réponse aux questions de la partie A5

1. Quel est votre parcours ?

Retracer succinctement votre parcours professionnel, votre parcours de formation, votre situation actuelle (poste occupé, ancienneté dans la fonction publique...)

Avant mon entrée dans la vie professionnelle, j'ai obtenu une Licence de Philosophie ainsi qu'une formation en Orthophonie qui a donné lieu en 2006 à l'obtention du Certificat de Capacité en Orthophonie à l'Université de Strasbourg. Au sortir de cette formation, j'ai intégré un poste d'orthophoniste au Pôle Périnatalité Enfance et Adolescence du Centre hospitalier d'Erstein et je suis devenue titulaire de la fonction publique en mai 2007. Parallèlement à mon activité professionnelle, j'ai entrepris en 2009 à titre personnel des études de psychologie à la faculté de Strasbourg en entrant directement par équivalence en troisième année de Licence dans le dessein d'aller plus avant dans la compréhension de la psychopathologie des patients reçus en pédopsychiatrie et dans la perspective d'une éventuelle reprise d'études dans l'avenir dans l'objectif de devenir psychologue clinicienne.

Actuellement toujours en poste dans cet hôpital, je travaille au sein de l'Unité de Périnatalité et de Soins Précoces et j'appartiens depuis 2023 à l'Equipe Mobile de Périnatalité. Dans le cadre du projet de Pôle axé sur la Psychiatrie Périnatale en 2023, j'ai reçu une formation en interne en *Psychopathologie de la Périnatalité* par le Copes et j'ai obtenu un Diplôme Universitaire intitulé *Développement précoce et psychopathologie périnatale* de l'Université Paris Cité en Septembre 2024 dans le cadre de la formation continue. Par ailleurs, j'ai été formée par l'Ifrepmla de 2015 à 2016 en formation continue à la médiation vocale de la Psychophonie en chant prénatal et postnatal dans l'objectif d'offrir aux femmes accueillies en Psychiatrie Périnatale une médiation vocale favorisant la construction du lien précoce mère/bébé. J'ai poursuivi par la suite à titre personnel cette formation jusqu'en 2020 où je suis devenue praticienne en Psychophonie. Aujourd'hui, cette médiation de la voix fait partie intégrante des propositions de soins au sein de l'Unité de Périnatalité.

Depuis mon entrée au sein de l'hôpital pédopsychiatrique d'Erstein en 2006, j'ai travaillé avec des enfants de 0 à 12 ans présentant des troubles psychiatriques importants tels que l'autisme, des

troubles envahissants du développement ainsi que des troubles neurodéveloppementaux au sein d'Hôpitaux de jour en Unité de Soins Précoces ainsi qu'en Pédopsychiatrie générale (enfant de plus de 6 ans).

Aujourd'hui, je travaille au sein de l'Unité de Périnatalité et de Soins Précoces dans une équipe pluridisciplinaire où j'assure des soins orthophoniques aussi bien en individuel qu'en groupe auprès de tout-petits entre 0 et 4 ans ainsi qu'auprès de leurs parents dans des missions de prévention, d'évaluation, de diagnostic et d'accompagnement orthophonique des troubles du langage et de la communication. Au sein de cette équipe pluridisciplinaire, je travaille aussi bien seule qu'en binôme avec d'autres professionnels telles que des infirmières, des psychologues ou des psychomotriciennes. Mes interventions orthophoniques dans la période prénatale s'inscrivent davantage dans le champ de la prévention des troubles des interactions précoces en direction des femmes enceintes au travers, entre autres, de propositions de soin s'appuyant sur la médiation vocale tel que le chant prénatal dont la finalité est de favoriser l'établissement d'un lien entre la mère et le bébé avant la naissance. Ces actions de prévention sont l'occasion de sensibiliser les futurs parents à l'importance de la voix dans la vie psychique du bébé et dans le lien précoce et prélangagier parent/bébé. Dans la période postnatale, mes interventions se situent aussi bien dans le champ de la prévention que dans celui du soin où j'accompagne des parents dans la communication préverbale avec leur bébé dans le cadre de troubles des interactions précoces liées à une pathologie psychiatrique parentale ou bien à des troubles du côté du bébé. Parallèlement à mon activité d'orthophoniste, je suis devenue en septembre 2024 co-présidente du Comité Local d'Ethique de l'hôpital.

Depuis mon inscription professionnelle en Pédopsychiatrie, ma pratique orthophonique en Unité de Périnatalité et de Soins Précoces m'a permis de cheminer dans la compréhension des tout-débuts de la vie psychique, des troubles psychiatriques de l'enfant et, plus récemment, de la psychopathologie du bébé et de l'adulte dans le champ de la psychiatrie périnatale. Ma clinique n'a cessé de s'enrichir des apports de l'approche psychodynamique et psychiatrique dans le soin d'enfants autistes, psychotiques, de bébés et de parents entravés dans la construction de la communication prélangagière et dans l'émergence du langage. Plus récemment, grâce à mon intégration au sein de l'Equipe mobile de

Périnatalité, l'entreprise du Diplôme Universitaire à l'Université Paris-Cité sur le Développement précoce et la psychopathologie périnatale m'a donné la possibilité d'asseoir mes connaissances dans ce domaine et de les réinsuffler dans ma clinique orthophonique auprès des tout-petits et de leurs parents. La validation de ce diplôme par le biais de la rédaction de l'article *Soigner par le chant en Psychiatrie périnatale : Présentation d'une médiation vocale comme soutien au tissage des premiers liens* a donné lieu, de la part de l'équipe pédagogique du D.U, à une suggestion de publication. Cet article a été approuvé par le comité de lecture de la revue *Enfance et Psy* et sera publié en mai 2026.

Au regard de mon projet de me former au métier de psychologue clinicienne, la richesse de cette expérience en Psychiatrie m'apparaît comme un appui important dans la perspective d'une reprise d'études en Master 1 tant par les connaissances acquises en psychopathologie que par la richesse de ma clinique orthophonique construite au fil des années auprès de mes patients au sein d'une équipe pluridisciplinaire. A travers cette clinique orthophonique, j'ai pu développer des qualités essentielles à toute relation d'aide telles que l'écoute et l'attention bienveillante à l'autre, les capacités d'instauration d'une relation thérapeutique sécurisante, un lien d'empathie que le métier de psychologue requiert également.

02. Quel est votre projet en lien avec cette formation et son origine ?

Quelle est l'origine de votre projet ? Qu'est ce qui a guidé votre réflexion ? Vous pourrez aussi décrire vos motivations, votre connaissance du métier et les qualités personnelles nécessaires à son exercice, si vous envisagez une reconversion.

A mi-chemin de ma vie professionnelle, je souhaiterais reprendre mes études de psychologie, initiées à titre personnel en 2009, dans le dessein de devenir psychologue clinicienne. Ce projet, nourri de longue date, s'enracine dans des aspirations profondes en lien avec un intérêt important pour la compréhension du fonctionnement psychopathologique du sujet ainsi que pour le soin psychique. Au sortir de ma licence de philosophie, je ne souhaitais pas m'orienter vers le professorat mais vers un métier de soin. J'étais partagé entre deux professions qui étaient en lien avec la parole, d'un côté l'orthophonie et de l'autre la psychologie clinique. Comme j'avais déjà entrepris un cursus universitaire en Philosophie, j'ai fait à ce moment-là un choix de raison dans l'engagement dans ces études

d'orthophonie. Je savais en effet que mon entrée dans la vie professionnelle serait facilitée en choisissant cette voie dont l'insertion professionnelle apparaissait beaucoup plus fluide sur le marché de l'emploi que le métier de psychologue. Pour autant, ce désir de devenir un jour psychologue clinicienne a toujours été présent en moi.

Ma formation en orthophonie m'a donné l'occasion de bénéficier de certains enseignements de psychologie clinique au sein de la faculté de psychologie. Cela m'a permis de nourrir mes questionnements sur la parole, d'en aborder la complexité et d'enrichir mon regard sur la problématique langagière abordée sous différents angles : psychanalytique, psychiatrique, cognitif.

Grâce à ces enseignements de l'école d'orthophonie et de la faculté de psychologie, j'ai été sensibilisée à une certaine approche du langage qui accordait une importance au nouage entre le sujet et le langage, appréhendé dans son lien intime avec sa parole, comme constitutif du sujet lui-même et non comme une fonction isolée. Je me suis vite reconnue dans cette conception du langage qui trouvait un ancrage dans les théories de l'énonciation, trouvait inspiration dans la psychanalyse dans son abord du sujet dans sa dimension psychique, l'approche psychodynamique des troubles psychiatrique de l'enfant et de l'adulte.

Ce positionnement théorique a orienté par la suite ma clinique orthophonique davantage vers une approche thérapeutique que rééducative. Au sortir de ma formation en orthophonie, j'ai souhaité exercer mon métier d'orthophoniste au sein d'un hôpital pédopsychiatrique afin de continuer de nourrir mon intérêt pour la psychopathologie et construire une clinique orthophonique à mi-chemin entre une approche rééducative et thérapeutique. La rencontre de patients essentiellement autistes et psychotiques au sein de mon travail en pédopsychiatrie a éveillé mon désir d'aller plus avant dans la compréhension du fonctionnement psychique de mes patients en m'engageant à titre personnel dans des études de Psychologie en 2009. Par cette reprise d'études, je souhaitais les accompagner au plus près de leur vécu psychopathologique afin de les soutenir davantage dans l'émergence et la construction de leur langage. L'obtention de ma licence de psychologie en 2012 a été source d'un grand enrichissement dans ma clinique orthophonique et continue à ce jour d'être un appui important dans ma pratique. Par la suite, j'ai choisi de mettre entre parenthèse ces études pour des raisons familiales. Pour autant, j'ai continué à me former en me penchant notamment sur la question de la genèse de la voix chez le bébé et l'enfant et sur le rôle joué par la voix dans l'établissement des premiers liens. C'est à partir de ce questionnement

que je me suis formée à la médiation vocale en chant pré et postnatal investie à présent dans des soins groupaux au sein de l'unité de psychiatrie périnatale.

Cependant, c'est à la suite de mon entrée dans l'équipe mobile de Périnatalité et de la réalisation en 2023 d'un D.U sur *le développement précoce et la psychopathologie périnatale* que mon désir de reprendre mes études de psychologie s'est à nouveau fait ressentir, ce qui m'a déterminée dans la décision de déposer ma candidature en M1 de psychologie clinique en mars 2025.

Si ma pratique orthophonique au sein de l'Unité de Périnatalité et de Soins Précoces m'a permis de construire une clinique riche et de nourrir cet intérêt pour la vie psychique en lien avec la problématique du langage, il manque dans mon métier d'orthophoniste une dimension à laquelle j'aspire : il s'agit de la dimension de l'accompagnement psychothérapeutique de sujet en souffrance psychique par l'acte de la parole ou de tout autre mode d'expression symbolique. Mon intérêt pour l'écoute singulière de chaque patient dans une approche analytique, l'accompagnement thérapeutique de personnes en souffrance psychique me semble aller au-delà du champ de compétences de l'orthophoniste et nécessiter en cela une formation.

Mes lectures sur le métier de psychologue clinicien ainsi que mes rencontres de plusieurs psychologues pratiquant aussi bien dans le milieu sanitaire que médico-social, m'ont permis de cerner davantage les missions de ce professionnel de la santé. Quel que soit le lieu d'exercice, le psychologue clinicien a pour fin d'accompagner les personnes en souffrance psychique dans la compréhension et dans la résolution de ce qui les fait souffrir au travers de la parole ou de toute autre mode d'expression symbolique. Selon son orientation théorique, qu'elle soit psychanalytique, cognitive ou comportementale, le psychologue n'emprunte pas les mêmes chemins pour accompagner et soigner un sujet en souffrance psychique, ni ne recourt aux mêmes outils et médiations thérapeutiques. Au-delà de son rôle d'écoute et d'accompagnement de la vie psychique d'un sujet, le psychologue a également un rôle important dans l'évaluation et le diagnostic des troubles psychiques et cognitifs à travers la passation de tests psychométriques et la réalisation de bilan psychologique projectif. Il peut exercer en salariat ou en libéral. Lorsqu'il est salarié d'une institution, il peut travailler aussi bien dans le secteur public que privé dans le milieu sanitaire, médico-social, éducatif ou judiciaire auprès de patients appartenant à tous les âges de la vie.

Une reprise d'études représenterait pour moi l'aboutissement d'un cheminement professionnel et personnel : elle constituerait une possibilité d'aller plus avant dans la compréhension de la psychopathologie dans un abord analytique, d'asseoir mes connaissances et de les unifier, de me former à l'écoute et l'accompagnement thérapeutique de personnes en souffrance psychique par l'approfondissement de la compréhension des processus thérapeutiques et de la dynamique transférentielle à l'œuvre dans une relation de soin.

03. Comment avez-vous préparé votre projet ?

Quelles actions préalables avez-vous réalisées (formations suivies, bilan de compétences, sources d'informations, professionnels rencontrés, recherches effectués, sollicitation financement employeur...)? Avez-vous été accompagnée dans ce choix ? Avez-vous évalué la comptabilité de votre projet avec la vie professionnelle et personnelle (déplacement, charge de travail, rémunération) ?

Ce projet, mûrement réfléchi, remonte à septembre 2024. Avant de m'engager pleinement dans la préparation concrète de ce projet, j'avais obtenu en 2023-24 un Diplôme Universitaire en distanciel à Paris-Cité sur *le Développement précoce et la psychopathologie périnatale* dans le cadre du Projet de Pôle en Psychiatrie périnatale. Mon objectif était alors d'asseoir mes connaissances dans ce domaine mais aussi d'apprécier mes capacités à mener à nouveau des études en parallèle de mon activité professionnelle dans la perspective d'une éventuelle reprise d'études de Psychologie clinique l'année suivante. L'obtention de ce D.U en septembre 2024 assortie d'une suggestion de publication de l'article produit pour la validation de ce diplôme m'avait confortée dans le désir d'une reprise d'études. Aussi, dès septembre 2024, dans le souci de construire au mieux ce projet, je m'étais mise en lien avec Madame Heitz du service de la formation continue de mon établissement et j'avais sollicité un entretien auprès de Madame Gonzalez, responsable du service formation de l'ANFH, afin d'évaluer la faisabilité de ce projet. Par ailleurs, après avoir obtenu auprès du service comptabilité une simulation de mon salaire dans l'éventualité d'un CFP, il était apparu qu'un temps complet en formation entraînerait pour moi une perte de salaire trop importante. C'est la raison pour laquelle nous avons étudié avec Madame Heitz et Madame Gonzalez les possibilités de réaliser ce Master 1 en deux ans en maintenant mon poste à 50%. En parallèle, il m'avait semblé important de m'assurer des possibilités de ce projet du côté de la Faculté

de psychologie de l'Université de Strasbourg au regard de la sélectivité importante d'une entrée en master, avant même d'initier une démarche formelle auprès des Ressources Humaines et de l'ANFH. C'est la raison pour laquelle j'avais déposé ma candidature en Master 1 de psychopathologie clinique psychanalytique fin mars 2025. Début mai, j'étais informée de mon admissibilité et le 4 juin de mon admission.

Suite à l'obtention de mon admission au Master 1 de psychologie et de l'avis favorable du directeur de mon établissement concernant la réalisation d'un CFP, j'avais rencontré Monsieur Visentini, responsable pédagogique du Master 1 afin de construire ensemble un projet pédagogique pour me permettre de réaliser ce Master en deux ans dans l'intention de concilier mon métier d'orthophoniste avec la réalisation de ces études. Monsieur Visentini m'avait confirmé la possibilité de mener ce master en deux ans. Malheureusement, lors de la parution tardive des planning provisoires des enseignements de master 1 au mois de juillet 2025 par le service de la scolarité, il était apparu que la réalisation de ce master en deux ans avec maintien de mon activité professionnelle à 50% était inenvisageable. Je m'étais heurtée à l'impossibilité matérielle de dégager des créneaux fixes dans un planning extrêmement variable qui occupait la semaine du lundi au vendredi, ce malgré la réduction des Unités d'enseignement du fait du mi-temps. Reconnaisant n'avoir pas anticipé cette complexité dans la réalisation d'un master en deux ans, Monsieur Visentini, m'avait accordé un report d'admission au Master 1 pour l'année suivante 2026-2027 en conservant ma place.

Aussi, c'est dans ce contexte que je m'inscris à nouveau dans ce projet avec en perspective de faire une demande de CFP en continu pour l'année universitaire 2026-2027, l'année 2025-2026 m'ayant permis d'anticiper financièrement une perte de salaire par la reprise d'un temps complet dans l'éventualité d'un accord pour la réalisation de ce CFP.

04. Pourquoi avez-vous choisi cette formation et cet organisme ?

Choix de l'organisme : avez-vous contacté plusieurs organismes de formation ? Pourquoi ce choix (lieu, coût, contenu pédagogique, diplôme ou certificat délivré, lien avec votre projet) ?

L'Université de Strasbourg est la seule en Alsace à délivrer une formation universitaire en Psychologie et à proposer un *Master Psychopathologie, psychologie clinique et psychanalyse* donnant accès, à l'issue de ce parcours d'études, au diplôme d'état de psychologue clinicien. Concernant les modalités pratiques, la proximité de cette Université à quelques minutes en vélo de mon domicile faciliterait cette reprise d'études.

05. Que ferez-vous à l'issue de la formation ? Quelles seront les étapes qui restent à accomplir pour finaliser votre projet ?

A l'issue de ce master de psychologie clinique, je souhaiterais trouver un poste en tant que salarié dans une institution sanitaire ou médico-sociale. Je centrerai tout d'abord mes recherches d'emploi dans le secteur public (fonction publique hospitalière, territoriale) en raison d'une part de la stabilité que cela représente au niveau du statut et d'autre part de mon attachement au service public même si l'intégration de la fonction publique apparaît plus difficile (21^o/° des psychologues dans la fonction publique hospitalière, Adeli/drees 1^{er} janvier 2022) et l'accès au statut de fonctionnaire conditionné par l'obtention d'un concours sur titre. Je souhaiterais idéalement exercer en psychiatrie et plus spécifiquement dans le champ de la psychiatrie périnatale. Si je ne trouve pas de poste dans ce champs-là, j'étendrai mes recherches dans le domaine plus large de la périnatalité : maternité, service de néonatalogie, pouponnière, crèche... où il est question de la santé mentale maternelle, paternelle, de celle du bébé et du petit enfant. Enfin, si cette prospection ne donne pas de résultat, j'élargirai mes recherches dans le domaine médico-social et associatif et j'étendrai la zone géographique de cette recherche dans le Bas-Rhin et au-delà s'il le faut.

Dans la perspective d'intégrer un poste de psychologue salariée à l'issue de cette formation, je me suis informée auprès de différents organismes émanant de plusieurs sites internet tels que francetravail.fr, dataemploi.francetravail.gouv.fr, onisep.fr... afin d'analyser le marché du travail

concernant le métier de psychologue en France métropolitaine, dans la région Grand Est, le département du Bas-Rhin ainsi que dans le bassin d'emploi de la métropole Strasbourgeoise.

Tout d'abord, dans sa présentation du métier, l'Onisep met en lumière une évolution importante de la profession tant dans l'augmentation croissante de professionnels que dans l'enrichissement des pratiques thérapeutiques. Au regard de l'affluence importante des demandes de soins ces dernières années suite notamment à l'épidémie du covid 19 en 2020, de l'augmentation croissante du nombre de psychologues et d'une sensibilité plus importante des pouvoirs publics au sujet de la santé mentale, la conjoncture actuelle semble offrir un terrain plus favorable à l'embauche de psychologues sur le marché de l'emploi même s'il apparaît comme le statut des jeunes diplômés demeure toujours précaire, rythmé dans les premières années par des CDD de moins de 6 mois et la multiplication des temps partiels. D'après les chiffres délivrés par la faculté de psychologie de Strasbourg (unistra.com), le taux d'insertion professionnel (Données InserSup) pour les détenteurs du Master 2 en 2022 s'élevait à 87% 12 mois maximum après l'obtention de ce diplôme sans qu'il soit fait mention du type de contrats obtenus (CDD, CDI ?).

Si nous nous appuyons sur l'analyse du marché du travail émanant de dataemploi.francetravail.fr, il apparaît qu'au niveau national, en France métropolitaine, le nombre d'offres d'emploi est de 20030 au cours des 12 derniers mois et le nombre de demandeurs d'emploi s'élève à 8120. Au cours du dernier trimestre, 1530 embauches de demandeurs d'emploi ont été enregistrées. Le taux d'accès à l'emploi est de 35% au niveau national. Concernant le type de contrats proposés, 61% sont des CDD de moins d'un mois, 12% de 1 à 6 mois, 7% de plus de 6 mois et 20% de CDI.

Au niveau de la région Grand Est, le nombre d'offres d'emploi s'élève à 1690 au cours des 12 derniers mois et le nombre de demandeurs d'emploi est de 400. Lors du dernier trimestre, 60 embauches de demandeurs d'emploi ont été enregistrées et le taux d'accès à l'emploi s'élevait à 36% au niveau régional. Pour ce qui est des types de contrats proposés, 39% sont des CDD de moins d'un mois, 13% de 1 à 6 mois, 16% de plus de 6 mois et 31% de CDI. La comparaison de ces chiffres au niveau national et régional met en lumière une position relativement plus favorable de l'emploi des psychologues dans

le Grand Est aussi bien dans la durée des CDD que dans le taux plus important d'emplois stables en CDI. Si nous resserrons cette recherche cette fois-ci au niveau départemental, les chiffres mettent en avant une situation plus favorable à l'embauche dans le Bas-Rhin avec un taux d'accès à l'emploi de 41%. Aussi, au cours de ces 12 derniers mois, pour 250 offres d'emploi, on pouvait compter 130 demandeurs d'emploi. Au cours de ce dernier trimestre, 10 embauches ont été effectives. Concernant les types de contrat dans le Bas-Rhin, les chiffres apparaissent en contraste par rapport à ceux de la région et de la métropole : 50% de CDD (20°/° de CDD de moins d'un mois ; 10°/° de CDD de 1 à 6 mois ; 20°/° de CDD de plus de 6 mois) et 50% de CDI. Au regard de ces chiffres, le taux de CDI apparaît plus élevé dans le Bas-Rhin par rapport aux chiffres de la région Grand-Est. Aussi, il semble que le demandeur d'emploi ait davantage de possibilités d'obtenir un CDI dans le département du Bas-Rhin que dans le Grand Est. Enfin au niveau de l'agglomération Strasbourgeoise, France Travail relève des chiffres sensiblement plus bas qu'au niveau départemental concernant les CDI portés à 44°/° (En annexe, voir des exemples de fiches de postes de CDI et CDD dans le département du Bas-Rhin).

Pour ce qui est de la répartition des modes d'exercice des psychologues, il ressort des analyses statistiques émanant de Adeli/Drees au 1^{er} janvier 2022 une présence moins importante des psychologues dans la fonction publique hospitalière par rapport aux autres secteurs : 21% des psychologues sont salariés de la fonction publique hospitalière, 44% d'entre eux appartiennent aux autres secteurs du salariat (médico-social), 35% exercent en libéral ou présentent une activité mixte.

Concernant le salaire du psychologue, il va dépendre de son statut en tant que salarié (secteur public ou privé) et du type de contrat obtenu (CDD ou en CDI). D'après France travail, 80% des offres d'emploi proposent des salaires entre 2100 euros et 3640 euros brut par mois au niveau national alors que 80% des offres d'emploi proposent un salaire compris entre 1900 euros et 3481 euros brut au niveau de la région Grand Est. Dans la fonction publique hospitalière, d'après la grille indiciaire présente sur le site gouvernemental emploi-collectivites.fr, le salaire brut du psychologue en début de carrière s'élève à 1944 euros brut.

Pour conclure cette analyse du marché du travail concernant la profession de psychologue clinicien, il apparaît comme le métier de psychologue présente à la fois des points de tension notamment

dans le recrutement des jeunes diplômés dans des emplois stables en dépit du besoin croissant de la population en santé mentale et des perspectives d'avenir en raison de l'afflux croissant de demandes de soin et d'accompagnement psychologique.

Documents joints au dossier CFP

- Attestation d'admission au titre de la rentrée universitaire 2025 reporté en 2026 : Master psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique
- Programme détaillé du Master
- Calendrier universitaire 2026-2027
- Dernier bulletin de paie (Avril 2026)
- Trois offres d'emploi de psychologue émanant de France travail :
 - Un CDI au Foyer Marie-Madeleine à Illkirch-graffenstaden
 - Un CDI à l'EHPAD Abrapa à Lutzelhouse
 - un CDD de trois mois au PPEA, unité Saint-Exupéry à Erstein

Fiche critères

Item	Saisi	Note	Total
02/07/2026			
012/2026/60092 - - MASTER PSYCHOLOGIE - FICHE NATIONALE			
1. Objectif de l'agent			
Développer ses connaissances ou compétences dans son champ professionnel		0	0
Développer ses connaissances ou compétences hors de son champ professionnel		30	0
Opérer une reconversion	1	40	40
2. Finalité de la formation			
Formation à dominante développement personnel ou dimension comportementale		-120	0
Formation n'est pas en adéquation avec la qualification de l'agent ou la technique qu'il veut développer ou la formation correspond à une technique non reconnue		-120	0
Formation permettant de développer des compétences dans le champ social et culturel		20	0
Formation débouchant sur l'exercice d'une profession non réglementée - formation non prioritaire		20	0
Formation permettant d'exercer une profession réglementée - formation prioritaire	1	40	40
3. Sanction de la formation			
Autre ou absence de sanction de formation		0	0
Formation qualifiante reconnue par un secteur ou branche (CQP : certificat de qualification prof.)		35	0
Diplôme délivré par un Ministère ou Certification professionnelle inscrite au RNCP (répertoire national des certifications professionnelles)	1	40	40
4. Catégorie professionnelle			
A (ou contractuel assimilé)		6	6
B (ou contractuel assimilé)	1	7	0
C (ou contractuel assimilé)		10	0
4.1 Agent mentionné à l'art. L.422-3 du code général de la Fonction Publique bénéficiant des évolutions réglementaires du décret du 22 juillet 2022			
Oui		3	0
5. Cohérence du projet			
Insuffisant		-60	0
Passable		0	0
Moyen		60	0
Bon		90	0
Très bon		120	0
6.1 Accès à une première qualification			
Accès à une première qualification		20	0
6.2 Formation consécutive à une validation partielle VAE			
Formation consécutive à une validation partielle VAE		10	0
6.3 Formation ayant obtenu le financement antérieur d'un CFP mais non effectué pour un motif valable			
Formation ayant obtenu le financement antérieur d'un CFP par l'ANFH mais n'ayant pu être effectuée pour un motif valable (ex: maternité, retrait autorisation d'absence)		10	0
6.4 Agent sénior (+ de 45 ans)			
Agent sénior (+ de 45 ans)	1	20	20
6.5 Coût du dossier non cohérent au regard des prix du marché			
Coût du dossier non cohérent au regard des prix du marché		-120	0
6.6 Spécifique			
Saisir le libellé		20	0
Total Demande :			146

